



LE TRAIT D'UNION

Saint-Piat et ses Hameaux

*Bulletin Communal d'Information
N° 78 – Octobre 2014*

*Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie.
Les comptes rendus succincts sont consultables sur le site www.saint-piat.fr*



Edito du Maire,

Madame, Monsieur,

Après cette météo maussade de juillet et août nous avons pu bénéficier d'un été indien bien agréable. Les noix et marrons sont récupérés très rapidement par les animaux, friands de cette nourriture et qui font leurs réserves pour l'hiver. Selon les « anciens » cela veut dire que celui-ci sera froid...

Puisque l'on parle de froid, je vous invite vivement à ne pas recevoir certains individus et signer des bons de commande pour : de l'isolation, pour une enquête sur l'eau, etc... etc... avant d'avoir pris conseil auprès des organismes agréés.

En effet, de nombreux colporteurs circulent usant parfois de subterfuges pour entrer chez-vous. Je ne veux pas empêcher les entreprises commerciales de travailler, je veux juste qu'ils fassent leur travail correctement. Jamais la Mairie ne vous enverra qui que ce soit sans vous avoir informé officiellement.

De même pour les appels téléphoniques, il existe un site où l'on peut s'inscrire pour ne plus être dérangé. Ne rappeler jamais comme on le demande certaines fois, de la même façon, lorsque l'on vous demande par mail des copies de vos papiers, ou des réclamations, ne répondez jamais. Certains utilisent les logos qui ressemblent à Orange, France télécom, la poste, la CAF.

Signalez aux gendarmes ou à la Mairie tous ces comportements ; nous transmettrons.

Après tous ces conseils, je vais terminer par une bonne nouvelle : la boucherie a été achetée et devrait rouvrir prochainement. Si vous voulez conserver un village vivant, il faut des commerces ; mais il faut les aider à se maintenir en y allant régulièrement.



Solidarité

La commune a mis en place, avec l'aide de la Préfecture, un P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde).

Nous aurions besoin de toutes les bonnes volontés en cas d'inondation ou d'accident ferroviaire. Pour être prêts, vous êtes invités à vous inscrire, à l'aide de la fiche jointe, si vous possédez du matériel (barque, tracteur, groupe électrogène, ...) ou une formation de secouriste ou tout simplement si vous pouvez héberger quelqu'un momentanément.

Un anniversaire à 100 à l'heure



Le premier juin, date anniversaire de Madame Gisèle ANDRE, Madame le Maire entourée de conseillers municipaux la recevait à la mairie pour fêter solennellement ses 100 ans.

Au bras de Madame MARTIN, elle franchit allégrement les marches de la mairie, et aussitôt congratula personnellement chacun de ses nombreux amis présents.

Bien installée dans le fauteuil d'honneur, elle écouta attentivement le discours de Madame le Maire. Puis ce fut le moment de lever les verres en son honneur, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse, comme en témoignent les photos.

Puis le 3 juin, c'est le Club de la Vallée qui fêtait sa doyenne autour d'un repas à la salle des fêtes.

Entourée de tous ses amis de Saint-Piat, Gisèle était la plus heureuse et la plus dynamique des centenaires.

Le Président du Club de la Vallée, Monsieur Maurice LESCA, et tous les membres du Club remercient Madame le Maire et ses Conseillers d'avoir contribué à la réussite de cette belle journée.

Mme ANDRE a souhaité écrire quelques mots à l'intention de ses amis :

"J'ai été très émue de toute les marques de sympathie à mon égard, des cadeaux des uns et des autres, des fleurs en multitude qui égalaient encore ma maison, de la présence des adhérents du Club de la Vallée, de la cérémonie organisée par Madame le Maire et ses conseillers municipaux à la mairie le 1^{er} juin et du repas à la salle des fêtes le 3 juin.

Je remercie tous ceux qui m'ont témoigné leur amitié."

Gisèle ANDRE

ASSISTANCE

Bien vivre chez soi en sécurité et jamais seul.

Il existe plusieurs opérateurs de téléassistance. Vous pouvez choisir celui que vous voulez.

La téléassistance est reconnue en tant que service à la personne et ouvre droit à réduction ou crédit d'impôt de 50% des dépenses engagées selon les dispositions fiscales en vigueur.

Le Défenseur des Droits veille au respect des droits des patients dans les établissements de soins.

Vous pouvez désigner parmi votre entourage une personne de confiance qui exprimera vos volontés à l'équipe médicale dans l'hypothèse où vous seriez hors d'état de le faire.

L'aléa thérapeutique se définit comme la survenue d'un risque imprévisible lié à l'acte médical et ne pouvant être évité.

Un défaut de prise en charge de la douleur, le non-respect de la pudeur ou encore des propos injurieux peuvent constituer un acte de maltraitance.

Les mineurs et les majeurs sous tutelle « ont le droit de recevoir eux-mêmes une information et de participer à la prise de décision les concernant, d'une manière adaptée soit à leur degré de maturité s'agissant des mineurs, soit à leurs facultés de discernement s'agissant des majeurs sous tutelle. » (art. L.1111-2 du code de la santé publique)

Une documentation est disponible à la mairie.

Relais d'Assistances Maternelles

« Le blé en herbe »

2, rue Michel Delattre ; 28130 Pierres

02 37 27 13 37 ou 06 46 77 81 61

Le Relais d'Assistances Maternelles (RAM), « Le Blé en Herbe », est un des services de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon.

Il offre aux parents la possibilité d'avoir tous les renseignements, en un seul lieu, concernant tous les moyens de garde disponibles sur ce territoire.

En effet, si vous souhaitez connaître les horaires de toutes les structures s'occupant d'enfants de moins de 3 ans, leurs modalités d'inscriptions, leur fonctionnement et même les aides et prestations que pourrait vous attribuer la CAF, n'hésitez pas à contacter le Relais.

Le RAM se propose d'aider les parents dans leurs recherches de place chez la centaine d'assistantes maternelles que compte la Communauté de Communes ainsi que de les accompagner dans leurs démarches de « parents-employeurs » et auprès de tous les organismes-partenaires (CAF, PMI,...). Vous pouvez vous renseigner, lors des permanences téléphoniques, au **02 37 27 13 37, le mardi et le vendredi de 14h00 à 16h30 et le jeudi de 14h00 à 18h00.**

D'autre part, « Le Blé en Herbe » est itinérant sur 8 communes : Maintenon, Pierres, Bouglainval, Saint-Piat, Soulaire, Mévoisins, Villiers-le-Morhier et Chartainvilliers. C'est-à-dire que les assistantes, accompagnées des enfants, peuvent participer à des temps d'éveil, tous les matins (sauf le mercredi) et ce, quelle que soit leur commune d'habitation (ce service est gratuit et ouvert à toutes les Assistances Maternelles agréées par la PMI).

Lors de ces temps collectifs, les enfants peuvent jouer librement, se confronter aux autres, faire des activités d'éveil, participer à des moments de lecture et de comptines et des spectacles.

Les assistantes peuvent ainsi se rencontrer et échanger sur leurs pratiques professionnelles. Les informations concernant leurs droits, leurs devoirs, leurs statuts et les nouvelles lois qui interviennent dans leur profession sont abordées lors de ce temps. Ainsi, tout en rompant leur isolement, elles continuent à se former.

Enfin, des réunions en lien avec la Petite Enfance, sont aussi programmées tout au long de l'année : parents et Assistances Maternelles peuvent ainsi bénéficier de conférences données par des professionnels de tous horizons (santé, pédagogie, juridique,...).

De 14h00 à 16h00, les vendredis :

☐ 3 et 17 octobre

☐ 7 et 21 novembre

☐ 5 et 19 décembre

TEPRET ?

Temps d'Eveil Parents / Enfants

**Parents ou futurs parents,
Vous souhaitez partager un moment privilégié et de plaisir avec votre enfant
de moins de 4 ans et avec d'autres parents,**

**Dans un lieu sécurisé et avec des professionnelles de la petite enfance,
Régulièrement ou le temps d'un congé,**

Alors, venez nous rejoindre :

« Maison Tailleur »,

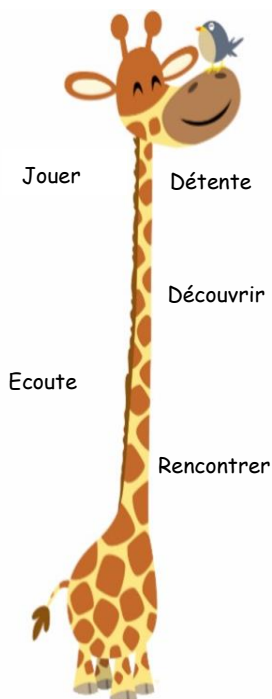
dans les locaux de la crèche familiale

**27 Bis, rue C. d'Harleville à MAINTENON sans
inscription et gratuit (places limitées)**

Anne-Julie Chevalier ou

Hélène Henderyckx

au 02 37 27 13 37



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : SPANC

La Communauté de Commune (CCTVM) va faire procéder au contrôle des installations non conformes qui ont fait l'objet d'une cession immobilière depuis le 1^{er} janvier 2011. Le nouveau propriétaire disposait d'un an à la date d'achat pour remettre l'installation en conformité. Des imprimés sont disponibles en mairie pour les demandes de réhabilitation auprès de l'agence technique départementale (ATD).

URBANISME

DES CONSEILS ARCHITECTURAUX GRATUITS AU CAUE28



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir tient tous les lundis une permanence-conseil dans ses locaux. Les Permanences-conseil du CAUE28 sont thématiques sur l'AUE (Architecture, Urbanisme, Environnement) et sont gratuites pour tous les publics, collectivités, administrations et particuliers.

L'objectif des Permanences-conseil est de fournir à tous les maîtres d'ouvrage publics comme privés, dès l'amont du projet, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et aménagements ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Sur un simple appel téléphonique, le secrétariat du CAUE28 vous proposera un rendez-vous ; afin de bien le préparer, il vous est conseillé de venir avec le maximum de données relatives à votre projet et à sa situation : un extrait de plan cadastral, des photos du terrain et des bâtiments existants, le cahier des charges, le programme, les croquis ou esquisses que vous aurez réalisés vous-même, ou les études en cours... et si nécessaire : le certificat d'urbanisme, le règlement local d'urbanisme (POS ou PLU à se procurer en mairie), le règlement du lotissement.

CAUE 28 - 87 rue du Grand Faubourg - 28000 Chartres
tél : 02 37 21 21 31 - fax : 02 37 21 70 08 - www.caue28.org
contact@caue28.org - heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 9h > 13h et 14h > 18h sauf vendredi 17h

INTERNET

Info Locale, société située à Saint-Symphorien, spécialisée particulièrement dans la construction de site internet pour les Collectivités Territoriales, nous a accompagné dans la l'élaboration de celui de Saint-Piat.

Quelques réunions de travail ont été nécessaires pour réaliser ce que vous pouvez désormais découvrir sur www.Saint-Piat.fr.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

CIVISME

Malgré des aménagements de stationnement dans notre village et ses hameaux, certains continuent à stationner leur véhicule comme bon leur semble.

Ces stationnements permettent aux propriétaires qui n'ont pas d'accès leur permettant de rentrer leur véhicule, de pouvoir se garer sur ces emplacements.

Doit-on rappeler également, qu'un trottoir est fait pour les piétons (cela semble ridicule de l'écrire et pourtant ce n'est pas évident pour certains).

CCAS

Achat de fioul et Elagage groupés

Le CCAS continue les opérations qui ont eu du succès à savoir l'achat groupé du fuel, et les services d'un prestataire pour l'élagage.

Dans le cadre de l'**achat groupé du fioul**, le fournisseur, choisi en fonction du meilleur tarif proposé, livre le fuel le même jour à toutes les personnes de Saint-Piat intéressées par ce service. Il y a en principe 2 opérations par an.

Pour bénéficier de cet avantage, vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS à l'aide du bulletin joint.

Dans le **cadre de l'élagage**, nous avons contacté des prestataires qui proposent de regrouper leurs interventions sur Saint-Piat afin de faire bénéficier les clients d'un avantage commercial.

Si vous le souhaitez, à l'aide du bulletin joint que vous renverrez en mairie, nous dresserons une liste que nous communiquerons à l'artisan.

Celui-ci vous recontactera afin de vous établir un devis personnalisé, et définir le planning d'intervention.

BERGES

Nous rappelons aux riverains de l'Eure que non seulement leurs berges doivent être entretenues, mais qu'en cas de crue, s'il est avéré que la circulation des eaux a été perturbée par des arbres non entretenus, leur responsabilité pourra être engagée.

Pour l'entretien des berges, vous pouvez prendre contact avec le S.I.C.M.E. (Route des Etangs 28500 Ecluzelles – 02.37.43.85.39) qui pourra vous accompagner dans la démarche, y compris au niveau des subventions qui sont intéressantes.



L'espace Info-Energie d'Eure-et-Loir, service de proximité, subventionné par les collectivités et l'ADEME, vous renseigne gratuitement pour toutes vos questions liées à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.

36 avenue Maurice
Maunoury
28600 LUISANT

02 37 21 32 71 ou eie28@hd28.fr



RETROSPECTIVE

Lundi de Pâques Traditionnelle distribution des œufs



*Les Amis d'Illschwang ont organisé, le dimanche 22 juin, leur traditionnel Brocante/Bric-à-Brac sous le soleil. Plus de 170 exposants, et une foule nombreuse a déambulé toute la journée. Une organisation réussie avec la participation de nombreux habitants de Saint Piat et des villages environnants.
(Françoise Simonnet, Présidente).*



Commémoration 8 mai 1945



Les AMIS D'ILLSCHWANG

2014 restera une année riche d'événements, avec principalement la venue en Mai dernier, de nos amis Bavaois.

L'association et tous ses membres ont encore répondu très nombreux à cette manifestation. Cette année est marquée par la venue de jeunes enfants, qui retrouvent leurs petits homologues Français avec un grand plaisir de se découvrir. La venue de Dieter Dehling, jeune Burgmeister d'Illschwang a marqué ce séjour.

Les 4 jours ont été marqués par les festivités chaleureuses et diverses, organisées par les membres et leurs familles : lâché de ballons, soirée Bretonne avec animation en costumes, match de football ; le vendredi sur le stade de Maintenon, inauguration de la plaque de l'Europe au Jardin d'Illschwang en présence de Mme le Maire, visite du Château de Versailles avec pique-nique dans les jardins, et une soirée officielle à Saint-Piat, à laquelle ont participé la délégation du Jumelage du Canton, avec la présence de Mme Thomain la Présidente. Le club de Maintenon, et la communauté de Commune étaient également représentés.

Ce jumelage, sous le signe de la jeunesse, reste un grand moment de bonheur et d'amitié. Les membres de l'association et leurs familles, peuvent être très fiers de leur travail pour organiser ce long weekend de l'amitié.

L'assemblée générale aura lieu comme chaque année en Janvier 2015.

L'association rappelle qu'elle organise la brocante en juin et la soirée du nouvel an pour préparer le jumelage 2016.

Françoise Simonnet, Présidente « les Amis d'Illschwang ».



13 juillet diffusion du match de la finale de la coupe du monde Allemagne/Argentine à la salle des fêtes, un franc succès.

Suivi de la retraite aux flambeaux et feu d'artifice tiré sur le stade de Mesvoisins (feu offert par les 2 communes Saint-Piat/Mesvoisins)

Merci à vous tous qui êtes venus nombreux.



14 juillet, remise des médailles du travail par Michèle MARTIN, Maire de Saint-Piat à Mesdames Françoise SIMONNET, et Colette TREMOR, Mesdames Francine SOUETRE et Sophie GRANDJEAN s'étant excusées. Les médailles de Madame Ariel ROLLAND et Messieurs Patrick FOUASSIER et Denis DEGAS ayant été envoyées directement à leur employeur.

La journée fut suivie de l'apéritif offert par la Mairie, du traditionnel pique-nique, des animations du Comité des Fêtes (merci à Michel Bailleau, Arlette Jumelle) sans oublier, les Majorettes de Saint-Piat sous la présidence de Madame BAUDOUIN, Les Amis d'Illschwang avec leur démonstration de danse country sous la présidence de Françoise SIMONNET.

Une fois encore, merci à tous les bénévoles Serge TARDIEU, Rodolphe TARDIEU, Jean-Claude JUMELLE, Hugues MEZARD, Alain CHARTIER, ... nous en oublions certainement et prions de bien vouloir nous en excuser car sans eux cette manifestation ne pourrait être possible.



Le saviez-vous ?

Depuis le mois d'avril 2013, une salle a été mise à disposition des jeunes de 11 à 20 ans, résidant dans l'une des 4 communes du RPI (Saint-Piat, Chartainvillies, Mévoisins, Soulaire), par la **Mairie de Saint-Piat**, en collaboration avec l'association **Le Coin des Jeunes**.

Nous, jeunes de la salle et membres de l'association, serions heureux d'accueillir de nouveaux arrivants. Retrouvez nous, parents et jeunes.

Le Coin des Jeunes, nous permet de nous réunir en toute sécurité et de faire des activités à notre guise. Des créneaux horaires ont été aménagés afin que les collégiens et les lycéens trouvent chacun une réponse à leurs besoins. La salle (ancien arsenal des pompiers, réhabilité) située au cœur du village de Saint-Piat est facile d'accès.

Le Coin des Jeunes est avant tout un lieu de partage que nous espérons pouvoir vous faire découvrir lors du pot d'accueil que nous allons organiser prochainement.

Nous poserons des affichettes pour vous informer de la date choisie. A très bientôt.

Pour nous joindre : Tél. 06 14 67 07 69 lecoindesjeunes@outlook.fr



Une semaine dédiée au livre de poésie

Cette année encore, Saint-Piat a reçu la manifestation concoctée par la CCTVM avec l'aide de la Caravane des Poètes. Les journées et le salon du Livre de Poésie pour l'Enfance et la Jeunesse se sont tenus du lundi 29 septembre au samedi 4 octobre derniers.

2000 livres, 500 éditeurs différents, 6 comédiens et animateurs, et surtout 800 jeunes des écoles de la communauté de communes ont participé à cette manifestation. Un cabaret poétique, le samedi matin, a permis à tous de voir le travail proposé aux enfants dans l'humour et la bonne humeur.



Association pour la valorisation du patrimoine et de l'histoire de Saint-Piat et de ses hameaux

Plusieurs rendez-vous ont marqué le premier semestre pour notre association : tout d'abord le 15 mars, les membres et sympathisants se retrouvaient pour l'assemblée générale, suivie d'une conférence de Dominique Jagu sur les fouilles de la Pierre Frite. Le 6 avril, nous étions à Chartres pour une visite guidée du COMPA et la découverte de la vigne, des caves et du vin (!) de la commune libre de Saint-Brice.

Le 24 mai, journée de l'environnement, l'association tenait un stand à Changé sur le thème de la vigne sur notre commune. De belles cartes permettaient de visualiser l'importance du vignoble de Saint-Piat et de Mévoisins aux 17^{ème} et 19^{ème} siècles. Quelques souvenirs, des outils et instruments rappelaient une époque pas si lointaine où les vigneronns étaient plus nombreux à Saint-Piat que les cultivateurs. Les traditions ne se perdent pas et nous avons eu la chance de pouvoir goûter et offrir un cru de Grogneul de 2011. Le 13 juin, Emilie Fencke, archéologue au Conseil Général, nous a fait découvrir ce qu'étaient les établissements agricoles de notre région à la fin de la période gauloise.

Le 24 août, le village de Saint-Piat a accueilli les Euréliens dans le cadre des visites de villages de Beauce. Nous avons pu faire découvrir l'église et ses trésors et plus spécialement les vitraux de Gabriel Loir, dont nous avons fêté le cinquantenaire de l'installation.

Ce semestre a aussi été marqué par la sortie de deux nouveaux bulletins sur l'Histoire du Train à Saint-Piat et sur le Moulin de Dionval (ces bulletins ainsi que les précédents sont en vente à l'épicerie).

Enfin, à l'occasion du centenaire de la grande guerre nous voudrions préparer un bulletin et organiser une exposition avec des souvenirs de cette époque : si vous avez des photos de militaires ou encore des lettres entre les soldats et leurs familles, les membres du Conseil se tiennent à votre disposition pour venir les photographier. Merci d'avance !

L'association poursuit également son activité de sauvegarde du patrimoine avec la mise en place ce printemps d'un groupe de travail chargé de réfléchir à la rénovation de la briqueterie et du moulin ainsi qu'au potentiel de leur utilisation future.

Comité des Fêtes de Saint-Piat

Vendredi 3 octobre 2014, le bureau du comité des fêtes de Saint Piat s'est réuni en assemblée générale. Faisant suite à la démission de plusieurs membres du bureau, il a été décidé d'arrêter l'association, à moins que de bonnes volontés ne se présentent pour reprendre l'activité.

Toute candidature sera examinée attentivement. Merci de vous faire connaître auprès du Comité des Fêtes lui-même ou auprès de la mairie de Saint Piat.

Gymnastique

L'association EPGV (Education physique gymnastique volontaire) pourrait mettre en place à St-Piat dans le premier semestre 2015 deux ateliers de gymnastique destinés aux seniors : un atelier équilibre et un atelier gym mémoire.

Ces ateliers sont vivement conseillés car ils permettent par des exercices de prévenir les risques encourus en raison de l'âge. Plus tôt ils sont pratiqués, plus ils sont efficaces, mais il n'est jamais trop tard pour y participer. Ces ateliers se dérouleront le mercredi matin à la salle des fêtes. Chacun de ces ateliers ne pourra fonctionner que si 15 personnes s'y inscrivent.

Si vous souhaitez vous inscrire vous pouvez dès à présent contacter Mme FIRINO qui anime déjà un cours sénior généraliste le lundi à 14 h 30 (Tél. 06 84 13 13 99).

GRANDE HISTOIRE

CÉLÉBRATION DU 16 AOÛT 2014

Le 16 août 1944, il y a 70 ans, les premiers éléments de la 7^{ème} Armored Division (Division blindée américaine) entraient dans Saint-Piat venant de Chartainvilliers. Familièrement dénommée "The Lucky Seven", cette unité était commandée par le Major Général SILVESTER et appartenait à la 3^{ème} Armée américaine aux ordres du Général PATTON.

D'autres éléments de reconnaissance de la même division, à bord de jeeps venant de Gasville et Soulaire, arrivaient par la route de la gare. Raymond MAUGARS peut en témoigner.

Saint-Piat était libéré et ses habitants exprimaient leur joie.

Malheureusement pour la commune, cette période de fête qu'aurait dû être la libération du village, allait être endeuillée par la mort et la disparition de plusieurs de ses enfants.

C'est pour nous l'occasion de nous en souvenir et de leur rendre hommage.

• Hommage tout d'abord au groupe de résistants de Saint-Piat, appartenant à la 2^{ème} section du réseau du Secteur-Nord des Forces Françaises de l'Intérieur, réseau fort de 290 personnes dont 19 femmes, sous l'autorité du Capitaine Jules DIVERS. Ce groupe de Saint-Piat rassemblait :

- ALEXANDRE Gilbert,
- BERNAUER Roger,
- CALONNEC Christophe,
- DEBALLON Pierre,
- DEBALLON Cécile,
- LE GALL Lucien,
- POISSON Robert, caporal F.F.I.
- POITRIMOLT Roland,
- RÉGIEN Fernand,
- VAUVILLIER Raymond, lieutenant des F.F.I.
- VAUVILLIER Yvonne.



M et Mme VAUVILLIER

Ce petit groupe, sous les ordres de Raymond VAUVILLIER, a participé à de nombreuses actions contre l'occupant, rapportées par Jean-Jacques FRANÇOIS dans son livre "la Résistance en Eure-et-Loir et la Libération" :

- sabotage des voies ferrées,
- pose de mines et de "crottins" sur les routes. Ces petits engins, "à l'apparence la plus inoffensive ressemblant à s'y méprendre au crottin des chevaux ou à des cailloux sur la route, permettaient de détruire une roue de véhicule, le rendant inutilisable pour quelque temps". Dans ce domaine, je cite encore Jean-Jacques FRANÇOIS, "le record des destructions massives appartient à VAUVILLIER et à sa femme" : la destruction de cinq véhicules allemands transportant des munitions, entièrement calcinés.

- destruction de deux citernes d'essence place drouaise à Chartres,
- transport de postes émetteurs radio,
- secours aux aviateurs alliés dont les avions avaient été abattus. Je cite à nouveau : "Habituellement, c'était l'officine autonome gérée par VAUVILLIER, de Saint-Piat, qui s'occupait du rapatriement des parachutés"

Tous ces hommes et femmes sont, aujourd'hui, disparus. Raymond VAUVILLIER, était tué au combat le 16 août 1944 en tentant de réduire un groupe de soldats allemands installés du côté de Dionval. Il a été reconnu "Mort pour la France" par décision du Ministre des Anciens Combattants en date du 13 mars 1948.



Au cours de cette action, Robert POISSON, réfugié du Havre, qui avait rejoint le groupe de résistance de Saint-Piat le 1^{er} juin 1944, était lui aussi tué tandis que Roland POITRIMOLT et Gilbert ALEXANDRE étaient blessés.

Robert POISSON

Hommage aussi à d'autres résistants appartenant à d'autres réseaux de résistance :

- Maurice ROGER, décédé à 26 ans le 31 décembre 1944 au camp de Neuengamme, déclaré "Mort pour la France" par décision du Ministre des Anciens Combattants le 21 avril 1947 et reconnu "Mort en déportation" par décision du même Ministère le 24 février 1998, décoré à titre posthume de la Médaille militaire, de la croix de guerre 1939-45 avec Palme et de la Médaille de la Résistance,



Maurice ROGER



- René BIGOT, brillant élève de l'Ecole Normale Supérieure, membre d'un réseau de résistance du Nord, arrêté le 27 avril 1944 et emprisonné à Loos puis transféré le 21 septembre au camp d'Oranienburg- Sachsenhausen où il devait décéder le 7 décembre 1944, à l'âge de 23 ans.

René BIGOT

- Mademoiselle Madeleine MOREAU, appartenant au mouvement "Vengeance" des Forces Française Combattantes, est inhumée avec ses parents dans le cimetière de Saint-Piat. Décorée de la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze et de la Croix d'honneur de l'Association amicale franco-britannique, elle a fait évader plusieurs requis du S.T.O., s'est dépensée sans compter lors de la Libération de Paris comme agent de liaison et lors de l'accueil des français rapatriés d'Allemagne.

• Hommage encore, à ces hommes et ces femmes qui, bien que non officiellement engagés dans la Résistance, ont aidé et soutenu les actions de la Résistance en apportant des informations sur les activités de l'armée d'occupation comme par exemple M. et Mme ANTONINI de Mévoisins ; lui comprenant l'allemand et elle parlant anglais, tous les deux ont aidé les résistants pour leur permettre d'évacuer les aviateurs alliés dont les avions avaient été abattus.

Certains l'ont payé par la déportation vers les camps de concentration nazis en y laissant leur vie :

- Marcel BINET, décédé à 45 ans entre le 2 et le 5 juillet 1944 dans le train qui le conduisait à Dachau, déclaré "Mort pour la France" et reconnu "Mort en déportation" par décision du Secrétariat aux Anciens Combattants en date du 28 décembre 1988,

- Gabrielle BLONDEL née QUERAL, réfugiée du Havre, décédée à 35 ans le 15 décembre 1944 au camp de Ravensbrück, déclarée "Mort pour la France" par décision du Ministre des Anciens Combattants le 2 mai 1947,

D'autres, peu nombreux, ont pu en revenir comme Suzanne GALLET née NICOLAS qui a rejoint en Scandinavie les compagnes qui l'avaient protégée dans le camp.

• Hommage enfin, aux victimes civiles de cette année 1944 :

- LEHOUX Albert, tué lui aussi près de Dionval le 16 août 1944 et déclaré "Mort pour la France" par décision du Ministre des Anciens Combattants en date du 19 avril 1947,

- LEGROS André tué le 18 février 1944 à Maintenon lors d'un bombardement de la gare.

En ce jour de commémoration de la libération de notre commune qui est, pour nous tous, un jour de fête nous garderons une pensée pour tous ceux dont les actions ont permis à la France de garder la tête haute et qui ont contribué à faire de nous, aujourd'hui, des hommes et des femmes libres.

Albert MARSOT

Ce texte a pu être réalisé avec les témoignages de Marylène DAIGNEAU petite-fille d'Yvonne VAUVILLIER, Roland DEGAS et son épouse, fille de ROGER Maurice, M. et Mme ENAUD, Mireille LECAM, Lucien LEFÈVRE, Monique et Raymond MAUGARS, Huguette POITRIMOLT - fille de Robert POISSON, Guy POITRIMOLT - fils de Roland POITRIMOLT. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Sources bibliographiques :

- La Résistance en Eure-et-Loir racontée par deux Résistants, Jules DIVERS et Raymond DIVE (Souvenirs recueillis et présentés par Colette FRANÇOIS-DIVE) et la Libération par Jean-Jacques FRANÇOIS,

- 1944 Eure-et-Loir Derniers combats par Eric SANTIN

Nouveau à Saint-Piat

Monsieur Olivier HACHE ouvre son cabinet de psychanalyse au 15 rue Verte.

Il propose son écoute et ses conseils aux adultes, adolescents et enfants pour lesquels un accompagnement ou un soutien psychologique s'avère nécessaire.

Il reçoit sur rendez-vous au 06.70.13.43.58.

Madame Annie BEAREZ ouvre son cabinet de coaching, ABCoaching.

Le coaching est un accompagnement professionnel personnalisé permettant d'obtenir des résultats concrets et mesurables dans la vie professionnelle et/ou personnelle. À travers le processus de coaching, la personne coachée approfondit ses connaissances et améliore ses performances.

Pour tous renseignements : ABCoaching – 41 rue Robert Poisson – 28130 Saint-Piat
annie.bearez@wanadoo.fr ou 06 87 68 13 99.

DERNIERE MINUTE

S.I.R.P.

La rentrée scolaire est déjà lointaine, puisque nous arrivons déjà aux premières vacances. Toutefois nous avons encore des problèmes de respect des horaires affichés, du transport scolaire. Malheureusement, c'est le Conseil Général qui organise ce transport et nous sommes appelés des AO2 (nom barbare pour dire secondaire). De ce fait, les cars étant utilisés en amont, s'il y a quoi que ce soit qui perturbe la circulation, nous le subissons obligatoirement.

C'est compliqué pour certains parents, j'en conviens, mais j'en suis réduite à espérer que, les travaux sur Maintenon étant terminés, et avec l'arrivée du mauvais temps, qu'aucun autre chantier ne va s'ouvrir.

La Présidente, Michèle MARTIN

S.I.R.P. et S.I.E.

Des « petits malins », que l'on connaît et les gendarmes aussi, ont cru bon de mettre le feu à la boîte aux lettres des syndicats, vendredi ou samedi soir (10 & 11 octobre 2014).

Si vous avez déposé un courrier dans ces 2 jours, faites-vous connaître afin que vous ne receviez pas une réclamation infondée.

Merci.

Le Maire, Michèle MARTIN

Informations générales

Votre logement locatif n'est pas en bon état ? Faites valoir vos droits auprès du propriétaire.

1^{ère} étape : obliger le bailleur à rendre le logement décent.

- J'informe mon propriétaire des manquements, mais il ne réalise pas les travaux.
- Je lui adresse une mise en demeure en RAR mais il n'a pas donné suite à ma demande (délai de réponse : 2 mois)
- J'engage une procédure de conciliation, auprès d'un conciliateur de justice (délai de traitement : 2 mois)
- Si accord, je signe un procès-verbal de conciliation, le propriétaire effectue les travaux.
- Si désaccord, je peux saisir la justice et attendre la décision du Tribunal.

2^{ème} étape : le parcours pour obliger le bailleur à rendre le logement salubre.

- J'ai informé mon propriétaire que mon logement présente des défauts aux règles d'hygiène et/ou de salubrité, mais il ne donne pas suite à ma demande.
- J'informe le Maire de ma commune, il fait intervenir les services compétents pour constater les défauts.
- Si la situation constitue une infraction aux règles d'hygiène, le Maire peut adresser une mise en demeure au propriétaire pour qu'il remédie à la situation. Il peut dresser un procès-verbal d'infraction.
- Si la situation représente un danger pour ma santé, celle de ma famille ou celle de mes voisins, le Maire saisie la DDASS, qui établit un rapport d'insalubrité sous l'autorité du Préfet. Le Préfet demande l'avis du CODERST et peut déclarer le logement insalubre par arrêté.

L'administration ne peut directement intervenir dans les rapports locatifs, et donc imposer la décence. Seuls les locataires, et **les associations de locataires agréées**, peuvent agir, et seule la Justice peut contraindre le propriétaire à mettre le logement en conformité.

Contre les Cambriolages, ayez les bons réflexes

Dans le cadre des opérations « Tranquillité Vacances » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département, de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes, formés en police technique et scientifique, qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les plutôt à une personne de confiance.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez les numéros de séries et les références des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

RAPPEL

Certains d'entre vous ont rempli une fiche confidentielle permettant à la Mairie d'intervenir auprès de votre famille ou de votre médecin en cas de situation critique. Cette fiche nous permet également de vous appeler en cas de problème météorologique important.

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore complétée et qui le souhaitent, vous trouverez cette fiche jointe au présent journal.

Le CCLER et les "Mots Lierre" présentent

LE CRYTÉRION À TÊTE DE GIRAFE

Comédie policière d'Isabelle Ohaix
Mise en scène de Denis Espeisse
Assisté de Lili Ratel
Salles polyvalentes de:

Maintenon Vendredi 31 octobre 20h30
Dimanche 2 novembre 15h30

Houx (festival) Vendredi 7 novembre 20h30

Saint Piat Samedi 15 novembre 20h30

Tarif: 6 € / 4 € tarif réduit Pass "sans obligation d'achat": 11 €.
Réservations: Claudine Wilk au: 06-35-34-71-36
Année 2014



CCLER

Club Culturel de Loisirs d'Expression et de
Récréation
Maison des Associations « Quai de la Laiterie »
41, rue René et Jean Lefèvre - 28130 PIERRES
☎ : 02.37.23.12.43
✉ : ccler.maintenon@free.fr
Site Internet : <http://ccler.maintenon.free.fr>

Après s'être enrichie de 2 nouvelles arrivantes pour la rentrée 2013/2014, portant notre effectif à 18 adhérents (5 hommes et 13 femmes...), La troupe des Mots Lierre et le CCLER sont heureux de vous présenter leurs deux spectacles de la saison 2014.

CCLER et les "Mots Lierre"
présentent

Sans obligation d'achat

De I. Horovitz
Mise en scène de Annie Chaix
Salles polyvalentes de:

Maintenon Vendredi 17 octobre 20h30
Samedi 18 octobre 20h30

Houx (Festival de théâtre) Samedi 8 Novembre 20h30

Saint Piat Dimanche 16 novembre 15h30

Tarif: 8 € / 4 € tarif réduit Pass "Crytérion": 11 €.
Réservations: Annie Chaix au 02 36 25 99 58
Année 2014

« **Le Crytérion à tête de girafe** » Une comédie policière en 2 actes d'Isabelle Oheix, mise en scène par Denis Espeisse, assisté d'Elise Ratel.

Lise, pétulante patronne d'un hôtel au bord de mer, ne décolère pas : un tueur en série qui sévit depuis quelques temps dans la région fait fuir la clientèle.

Devant l'incompétence de la police, Lise décide de prendre les choses en mains et de mener l'enquête, secondée par deux de ses clientes.

Ces trois détectives en jupon sont prêtes à tout pour démasquer l'assassin quitte à commettre quelques bévues...

« **Sans obligation d'achat** » Une pièce d'Israël Horovitz, mise en scène par Annie Chaix.

Une jeune femme frappe à la porte d'une famille bourgeoise new yorkaise, sous le prétexte de vendre une assurance avec un cadeau sans obligation d'achat.

Au fur et à mesure, cette simple intrigue va faire découvrir le vrai motif de cette visite.

Les spectateurs découvriront avec beaucoup d'émotion un beau face à face entre deux femmes que tout sépare, à moins que...

Dates de représentations et tarifs

*Un pass pour les 2 pièces vous est proposé : adulte 11€, enfant – 12 ans 6€
Salles polyvalentes*

Sans obligations d'achat Prix adulte 8€, enfant de moins de 12ans 4€

à **Maintenon** : Le vendredi 17 octobre et le samedi 18 octobre à 20h30.

à **Houx** : Le samedi 8 novembre 20h30.

à **Saint Piat** : Le dimanche 16 novembre à 15h30. (Entrée gratuite pour les habitants de Saint-Piat, bulletin ci-joint)

Le Crytérion à tête de girafe Prix adulte 6€, enfant de moins de 12 ans 4€

à **Maintenon** : Le vendredi 31 octobre 20h30, dimanche 2 novembre 15h30.

à **Houx** : Le vendredi 7 novembre 20h30.

à **Saint Piat** : Le samedi 15 novembre à 20h30. (Entrée gratuite pour les habitants de Saint-Piat, bulletin ci-joint)

Date à retenir

11 novembre 2014 : cérémonies aux monuments aux morts à Saint-Piat, à 11h30

15 novembre 2014 : concert de Blues à la salle polyvalente de Villiers-le-Morhier

22 novembre 2014 : marché de Noël organisé à la salle des fêtes par la paroisse Saint-Yves des 3 vallées

29 novembre 2014 : bal du foot

6 décembre 2014 : Saint Nicolas et le Père Fouettard seront à Saint-Piat

14 décembre 2014 : animations de Noël par l'Amical des 4 Villages

31 décembre 2014 : réveillon de la Saint Sylvestre organisé par les Amis d'Illschwang

16 janvier 2015 : vœux de la commune aux habitants, à la salle des fêtes

17 janvier 2015 : concert de l'atelier (b)ocal au Dianetum d'Anet

7/8 février 2015 : loto de l'Association de Parents d'Elèves, à la salle des fêtes

14 février 2015 : assemblée générale de l'Association du Patrimoine

14 mars 2015 : concert de Jazz à l'église de Pierres

29 mars 2015 : Scènes Euréliennes à la salle des Fêtes de Saint-Piat

11 avril 2015 : carnaval organisé par l'Association de Parents d'Elèves

